



## RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

---

N<sup>o</sup> DE LA PÉTITION : **421-01381**

DE : **M. AYOUB (THÉRÈSE -DE BLAINVILLE)**

DATE : **LE 29 MAI 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE AMARJEET SOHI**

---

Réponse du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

---

OBJET

**Transport routier**

---

TRADUCTION

---

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada est heureux de répondre à cette pétition.

Le gouvernement reconnaît l'importance d'investir dans les infrastructures, car elles sont à la base des collectivités durables - elles suppriment les obstacles, rassemblent les gens et crée des communautés plus inclusives. Le gouvernement reconnaît également que les embouteillages et la congestion ont de graves conséquences négatives sur l'économie canadienne, ainsi que sur de nombreux aspects de la vie des Canadiens et de l'environnement. C'est pourquoi le transport en commun est une partie essentielle du plan historique du gouvernement du Canada visant à investir plus de 180 milliards de dollars en infrastructures pour une période de 12 ans.

Ces investissements comprennent le Fonds pour les infrastructures du transport en commun, annoncé dans le budget 2016, qui fournit jusqu'à 3,4 milliards de dollars pour soutenir les investissements qui répondent aux priorités publiques immédiates, entre autres les projets qui améliorent l'état d'infrastructures de transport en commun, qui appuient l'optimisation et l'efficacité des réseaux, qui visent l'augmentation de la capacité de gestion des actifs, qui augmentent le niveau de service et qui soutiennent la conception et la planification de futures expansions de réseaux de transport en commun.

Dans le cadre de la phase à plus long terme du plan Investir dans le Canada, le gouvernement a également engagé 25,3 milliards de dollars pour créer des réseaux de transport en commun et des extensions de services qui transformeront la façon dont les Canadiens vivent, déménagent et travaillent. Ceci comprendra des investissements de la nouvelle Banque d'infrastructure du Canada, qui sera responsable d'investissements d'au moins 5 milliards de dollars pour soutenir les systèmes de transport en commun. Cela comprendra également des investissements de 20,1 milliards de dollars qui seront investis dans le cadre d'accords bilatéraux négociés, ce qui permettra aux provinces et aux territoires de prioriser des projets.

Le gouvernement du Canada collabore étroitement avec les partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux pour financer les projets d'infrastructure. Ce sont ces ordres de gouvernement qui sont responsables de la planification, de la hiérarchisation, de la conception, du financement et de l'exploitation de leurs actifs. Le gouvernement a noté l'importance de ces deux projets (c'est-à-dire, l'achèvement de la route 19 avec les voies de transport public et la construction de voies réservées sur la route 15) pour la région métropolitaine de Montréal. À l'avenir, le gouvernement continuera de travailler avec le gouvernement du Québec et, au besoin, avec les municipalités et les autres partenaires, pour faire progresser le plan d'infrastructure du gouvernement du Canada qui permettra la réalisation de projets d'infrastructure prioritaires qui appuieront les objectifs économiques, sociaux et environnementaux dans l'intérêt des résidents de la région métropolitaine de Montréal, des Québécois et des Canadiens.